

Le Valais plutôt gagnant

SORTIE DU NUCLÉAIRE La stratégie énergétique 2050 a été adoptée par le Conseil national. Retour sur ce débat fleuve avec l'analyse d'élus des quatre partis politiques valaisans présents à Berne.

ÉNERGIE Les conseillers nationaux auront mis cinq jours – sans compter le rejet hier de l'initiative des Verts «Sortir du nucléaire» qui propose de débrancher les centrales nucléaires après 45 ans – pour venir à bout de la stratégie énergétique 2050.

Le paquet a été adopté par 110 voix contre 84, de droite, lundi soir. Une majorité a pu être dégagée entre ceux qui voulaient garder la porte ouverte à l'atome et ceux qui souhaitaient fixer un calendrier très contraignant. Le Conseil des Etats devra en-

core se prononcer sur la question, en principe lors de la session de mars prochain.

Quatre conseillers nationaux des partis politiques valaisans représentés à Berne donnent leur analyse du vote de ce paquet sur les plans suisse

mais aussi valaisan: Yannick Buttet pour le PDC, Mathias Reynard pour le PS, Jean-René Germanier pour le PLR et Oskar Freysinger pour l'UDC.

● PASCAL FAUCHÈRE

LIRE ÉGALEMENT EN PAGES 2 ET 31

1 YANNICK BUTTET (PDC) «POUR LE VALAIS, CETTE STRATÉGIE EST EXCELLENTE»

«Ce paquet final constitue un bon résultat pour l'avenir énergétique de la Suisse. La sortie en douceur du nucléaire est acceptable par tout le monde, les Verts compris qui me confirment dans les travées du Parlement qu'ils peuvent vivre avec ces mesures. On se demande même si le référendum sera lancé. L'UDC seule, sans le soutien de l'économie, n'ira pas au combat. Or, le paquet contient de très bonnes mesures économiques. Reste à

savoir ce que fera le PLR, qui s'est rallié à notre stratégie en cours de route mais dont la vision est peu claire. Ce front centre-gauche en faveur de la stratégie énergétique 2050 a pu compter sur les représentants des cantons de montagne. Une situation plutôt atypique qui se répète régulièrement.



vement dans le domaine énergétique, comme me l'ont confirmé mes prédécesseurs démocrates-chrétiens. Pour le Valais, cette stratégie est excellente. On a pour ainsi dire tout gagné. Le soutien aux nouvelles énergies renouvelables est très intéressant pour le Valais, canton le plus ensoleillé de Suisse. La petite et la mini-hydraulique bénéficient de la rétribution à prix coûtant. Pour les installations de 10 MW et plus, un soutien à l'investissement est désormais possible. Le tout sans toucher à un centime des redevances hydrauliques.» ●

3 JEAN-RENÉ GERMANIER (PLR) «L'HYDROÉLECTRICITÉ DEVRAIT ÊTRE DAVANTAGE SOUTENUE»

«Le PLR a refusé au final ce paquet. Si nous saluons la décision de la Chambre basse de sortir du nucléaire dans un délai raisonnable, nous regrettons en revanche que la recherche dans le domaine de nouvelles technologies nu-

cléaire n'ait pas été retenue. Autre motif de déception, l'hydroélectricité qui devrait être davantage soutenue. Avec son 0,1 centime par kWh pour les nouvelles petites centrales, la force hydraulique ne l'est pas assez en regard des nouvelles énergies renouvelables. De plus, en raison d'intérêts stratégiques, nous aimerions un soutien à l'investissement des ouvrages existants, notamment les installations de pompage-turbinage, parce qu'avec le subventionnement étatique allemand, le marché est faussé. Nous souhaiterions aussi que le subventionnement aux énergies renouvelables soit limité dans le temps. Or, avec l'inertie de ce genre de décisions, tant les contribuables que les consommateurs passeront à la caisse pour les quinze ou vingt prochaines années avec les effets pervers dans la durée. Ce paquet n'est pas complet, il comporte beaucoup d'inconnues en matière de coûts et de sécurité d'approvisionnement. On assiste à une fuite en avant de la gauche en matière de subventionnement.» ●



2 OSKAR FREYSINGER (UDC) «GLOBALEMENT, LE BILAN EST PLUTÔT POSITIF»

«La bonne nouvelle, à l'issue des débats aux Chambres sur la politique énergétique future, c'est que le Parlement a pris conscience de l'importance de l'énergie hydraulique, si la Suisse veut obtenir un maximum d'autonomie dans l'approvisionnement énergétique du pays. Le Parlement a donc décidé d'augmenter sensiblement son soutien à l'hydroélectricité, ce que



je salue. Ce qui est plus problématique, c'est le subventionnement accru, en parallèle, des nouvelles énergies renouvelables qui sont, avec les centrales à charbon allemandes, l'une des raisons de la chute du prix de l'énergie et la non-rentabilité actuelle de l'énergie hydraulique. C'est cette distorsion du marché induite par l'Etat qui est à l'origine des difficultés rencontrées par le pompage-turbinage qui tirait les bénéfices de sa capacité de livrer, à la demande, du courant aux heures de pointe et qu'il faut maintenant subventionner à son tour.

Finalement, le Parlement a décidé de sortir du nucléaire de manière douce, sans hystérie, sur une période suffisamment longue pour que l'économie puisse s'adapter sans trop de heurts et de difficultés. Globalement, le bilan est donc plutôt positif.» ●

LES PRINCIPALES MESURES PRISES

Le Conseil national a:

- ▶ confirmé l'interdiction de construire de nouvelles centrales atomiques
- ▶ fixé une date butoir aux trois plus anciennes centrales de Suisse en accordant une durée de vie maximale de 60 ans aux deux vieux réacteurs de Beznau (soit 2029 et 2031), sachant que Mühleberg sera fermée en 2019
- ▶ n'a pas limité l'exploitation des deux centrales les plus modernes de Gösgen et Leibstadt moyennant un concept de sécurité à long terme renouvelable tous les dix ans
- ▶ a adopté l'augmentation de 1,5 à 2,3 centimes par kWh supporté par les consommateurs pour soutenir la production de courant renouvelable avec des moyens passant de 850 millions à 1,3 milliard par an et des objectifs de production indigène de 4400 GWh en 2020 et 14 500 GWh en 2035.
- ▶ a fixé les conditions en matière d'économie d'énergie avec une consommation moyenne par personne qui devrait reculer de 16% d'ici à 2020 et 43% d'ici à 2035, notamment grâce à un système de bonus-malus imposé aux exploitants de réseau électrique
- ▶ a remplacé le mécanisme de soutien aux énergies renouvelables (RPC) par une prime à l'injection pour les nouvelles installations (solaires, éoliennes, géothermiques, de biomasse et de force hydraulique) avec un montant modulable afin de pousser les producteurs à injecter le courant lorsque la demande est forte

▶ a prévu des moyens pour l'assainissement énergétique des bâtiments avec une enveloppe qui devrait passer de 300 à 450 millions de francs pour la seule Confédération, les cantons étant également sollicités pour passer à la caisse

▶ a maintenu la taxe sur le CO₂ frappant les combustibles à 60 francs par tonne avec possibilité de la doubler si l'objectif de réduction des émissions n'est pas atteint



4 MATHIAS REYNARD (PS) «LE POTENTIEL DU VALAIS EST ÉNORME»

«Nous avons pu compter sur une alliance assez solide entre le Parti socialiste, les Verts, les Verts libéraux, le PDC et le PBD sur cette stratégie énergétique. Nous avons réussi à rassembler des majorités sur des votes importants. Le PDC était parfois hésitant alors que le PLR et l'UDC ne souhaitent tout simplement pas l'arrêt des centrales atomiques. D'où ce bémol: nous n'avons pas réussi à aller suffisamment loin dans la sortie du nucléaire. Et cette énergie concurrence de manière déloyale les énergies renouvelables car les exploitants ne tiennent pas compte dans leur calcul du coût des déchets radioactifs. Ce que nous avons aussi réussi, avec beaucoup de travail, c'est de persuader les parlementaires de ne pas opposer les nouvelles énergies renouvelables comme le solaire ou l'éo-

lien à la force hydraulique, une énergie propre, renouvelable, prévisible, au potentiel certain qui devait bénéficier et bénéficiera du soutien de la Confédération. De plus, le Valais peut jouer un rôle fondamental dans le développement des nouvelles énergies renouvelables. Le potentiel est énorme dans un canton où il y a beaucoup de vent, de soleil et d'eau.» ●

